
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Direction des Equipements Publics de la wilaya d'In Guezzam
NIF 422024000054240

MISE EN DEMEURE N° : 02

- **PROJET :** REALISATION D'LYCÉE TYPE 1000 AU NIVEAU DU NOUVEAU PÔLE URBAIN IN GUEZZAM, COMMUNE DE IN GUEZZAM, WILAYA DE IN GUEZZAM (CITÉS D'HABITAT INTÉGRÉES 2025).

- **Maitre d'ouvrage :** Monsieur le directeur des équipements publics.

- **Le cocontractant :** **SARL Ouled Daoudi Construction**, représentée par son gérant Mr Ouled Daoudi Hamdi, élisant domicile à : Cité Gataa El Oued Tamanrasset, titulaire du marché n°**010/2025 en date du 13/07/2025** approuvé sous le n°117/2025 date 13/07/2025. Ayant pour objet la **Réalisation d'Un Lycée 1000 au niveau du nouveau pole urbain à In Guezzam (programme cité d'Habitat Intégrées 2025)**

- Vu l'Ordre de service de démarrage des travaux en date du 13/07/2025.

- Vu la mise en demeure émise en date du 20/11/2025.

- Vu la correspondance n° 861/2025 en date du 23/12/2025 portant invitation à viser l'ODS de reprise des travaux.

- Vu la non reprise des travaux, l'absence permanente et l'absence des moyens humains et matériels sur le chantier. Et ce malgré la mise en demeure n°01 en date du 20/11/2025.

Est mise en demeure d'avoir à :

- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour rattraper le retard enregistré sur le planning de réalisation.

- Relancer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains qualifier et ce dans un délai n'excédant pas Huit (08) jours à compter de la 1ère parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

- Appliquer l'instruction du Premier Ministre n°129 du 08/06/2023, relative à l'application du régime 3x8 heures, et veiller à la sécurité dans le chantier, et la propreté à l'intérieur et à l'extérieur.

Faute de quoi, les mesures réglementaires prévues par la réglementation en vigueur et notamment les clauses contractuelles du marché seront prises à l'encontre de l'entreprise.